

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET, AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 22 juin 2016 N° 803

Michel SAPIN et Christian ECKERT saluent le démantèlement d'un réseau de fraude à la TVA sur des véhicules d'importation

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics et Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget, félicitent les agents du Service National de Douane Judiciaire (SNDJ) et les agents de la Direction Nationale des Enquêtes Fiscales (DNEF) pour avoir mis un terme à une importante fraude à la TVA. Cette affaire démontre une fois encore la bonne coordination entre les services douaniers, fiscaux, et le parquet national financier.

Les 14 et 15 juin 2016, une vingtaine d'agents du SNDJ, agissant dans le cadre d'une information judiciaire ouverte par le parquet national financier, ont interpellé et placé en garde à vue 5 personnes impliquées dans une escroquerie à la TVA en bande organisée portant sur l'importation de véhicules de luxe.

Derrière un montage complexe comportant 50 sociétés écrans disséminées dans une dizaine de pays de l'Union Européenne ainsi que 14 négociants français, les commanditaires sélectionnaient des véhicules hors taxe sur le marché allemand. Ils organisaient ensuite l'introduction en France des véhicules auprès de négociants complices, grâce à un système de facturation falsifiée: les véhicules étaient vendus TVA incluse mais la taxe n'était jamais reversée au Trésor public.

Cette fraude à la TVA a porté, en 5 ans, sur plus d'un millier de véhicules sur le territoire français générant plus de 51 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le préjudice du Trésor Public (montant des droits de TVA éludés) est estimé à plus de 11 millions d'euros.

Trois personnes ont été mises en examen et placées sous contrôle judiciaire. Une quinzaine de véhicules de luxe estimés à près de 500 000 euros, deux immeubles d'une valeur proche d'un million d'euros, des espèces ainsi que des comptes bancaires situés en France et à l'étranger ont été saisis.

En 2015, le Service National de Douane Judiciaire a enquêté sur 75 dossiers d'escroquerie à la TVA représentant un préjudice pour le Trésor français de près de 368 millions d'euros de TVA.

Contacts presse:

Cabinet de Michel SAPIN: 01 53 18 41 13 / sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr Cabinet de Christian ECKERT: 01 53 18 45 04 / sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Service de Presse de la douane : 01 57 53 41 03

